



Arnaquée par un dépanneur - m'a monté une batterie usagée

Par **automobilistelésé**, le 17/12/2009 à 20:13

Bonjour,

à cause du froid, la batterie de mon véhicule est morte. J'ai donc appelé mon assurance auto et ils m'ont envoyé un dépanneur. Il m'a dit qu'il fallait changer la batterie et a l'a remplacée par une batterie qui était dans son camion.

J'ai trouvé que la batterie n'avait pas l'air neuve alors je lui ai demandé si elle était usagée il m'a garanti qu'elle était bien neuve et qu'elle n'était pas présentable simplement parce qu'elle était stockée dans son camion.

Il m'a incitée à la payer en espèces en me disant qu'il me ferait un bon prix, j'ai refusé et j'ai donc payé par chèque, j'ai eu un reçu et il m'a dit que je recevrai la facture à mon domicile. Cependant je n'ai encore rien reçu.

Suite à un problème d'essuie glace je me suis rendue dans un magasin feu vert et j'en ai profité pour acheter des pneus neufs le vendeur était sympa alors je lui ai demandé s'il pouvait jeter un coup d'oeil à la batterie.

Quand il l'a vue il m'a dit que c'était bien une batterie usagée, il a fait des tests et m'a dit qu'elle était en fin de vie et qu'elle ne valait rien !!!!

Je ne sais pas comment m'y prendre pour obtenir réparation auprès du dépanneur qui m'a vraiment arnaquée !!!

Merci d'avance de votre aide,

Salutations, cordialement.

Par **jeetendra**, le **18/12/2009** à **12:08**

[fluo]DGCCRF de l'ILLE et VILAINE[/fluo]

CS92104 - Cité Administrative

Boulevard de la Liberté

35021 RENNES Cedex 9

Tél. 02 99 14 37 14

Bonjour, vous etes victime d'une véritable arnaque à la consommation, contactez la Dgccrf à Rennes, signalez surtout cette arnaque à votre assureur, qui a intérêt à se débarrasser au plus vite de ce dépanneur peu scrupuleux, ils engagent aussi leur responsabilité contractuelle (c'est leur dépanneur attitré et pas le votre), courage à vous, cordialement.